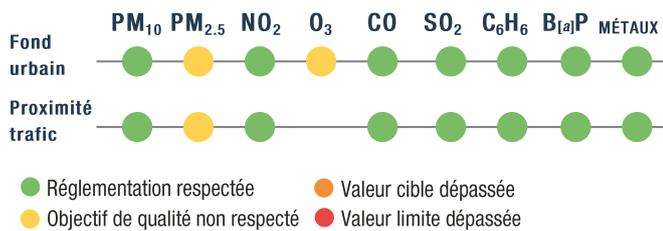


Évaluation de la qualité de l'air en 2023 sur le territoire du Sicoval

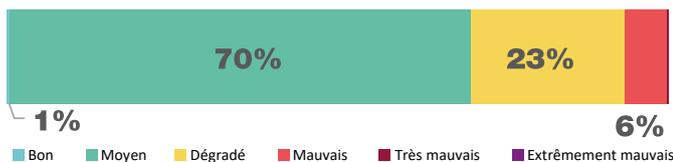
SYNTHÈSE
ANNUELLE
ETU 2024-023

L'air que l'on respire

Situation réglementaire



Indices de qualité de l'air (distribution annuelle)



Exposition ponctuelle (nombre d'épisodes de pollution)

	2019	2020	2021	2022	2023
TOTAL	8	6	10	14	3
PM ₁₀	5	5	10	8	3
O ₃	3	1	0	6	0

Exposition chronique de la population*

Les évaluations de la population exposée recourent à des estimations sur l'activité humaine.

PM ₁₀	PM _{2.5}	NO ₂	O ₃ (Haute-Garonne)
0 personne	39400 personnes	0 personne	1350050 personnes
0 personne	0 personne	0 personne	0 personne

- Nombre de personnes exposées à un dépassement de l'objectif de qualité
- Nombre de personnes exposées à un dépassement de la valeur cible
- Nombre de personnes exposées à un dépassement de la valeur limite

Toutes les infos sur la qualité de l'air sur le territoire :

<https://atmo-occitanie.org/datavis/31/243100633>

Qualité de l'air sur le territoire

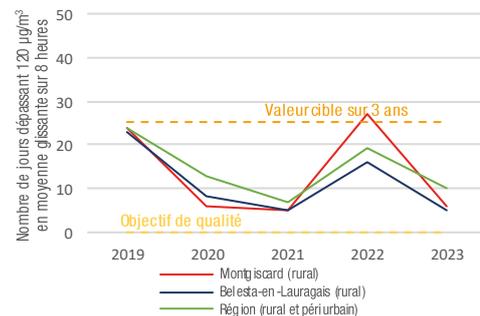
Dans le cadre du partenariat entre le Sicoval et Atmo Occitanie, des cartographies de pollution sont produites et mises à jour. Ces réalisations permettent d'appréhender la dispersion des polluants sur le territoire et d'évaluer la part de la population exposée à des dépassements des seuils réglementaires.

Les dernières cartographies sont présentées dans ce document et permettent de s'assurer qu'aucun habitant n'est exposé à des concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) supérieures à la valeur limite fixée pour la protection de la santé. Concernant l'objectif de qualité pour les particules fines (PM_{2.5}), certains secteurs sont exposés à des dépassements et 39400 habitants seraient impactés. La valeur cible et la valeur limite définies pour ce polluant sont respectées.

L'ozone (O₃) reste un polluant à enjeux sur le territoire. L'été 2023, moins chaud que le précédent, n'a pas été aussi propice à sa formation, tous les habitants du département restent exposés à un dépassement de l'objectif de qualité.

Trois épisodes de pollution ont touché la Haute-Garonne en 2023, tous liés à des concentrations trop élevées de particules en suspension (PM₁₀).

Évolution pluriannuelle - O₃



POUR ALLER PLUS LOIN, EN 2023

- ⇒ **Renouvellement de la convention avec le Sicoval.** Atmo Occitanie apporte également son expertise pour le suivi du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de l'agglomération notamment via la production de cartographies haute-résolution.
- ⇒ **Accompagnement des services de l'État (DREAL) et des acteurs du territoire** autour de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération toulousaine.

études publiées :

- [Communauté d'Agglomération du SICOVAL : État des lieux des émissions polluantes et analyse des secteurs à enjeux, 2023](#)

PERSPECTIVES 2024

- ⇒ **Évaluer l'état de la qualité de l'air à proximité des Réseaux Express Vélo** afin de mieux qualifier l'impact de ces nouveaux axes de mobilité douce.
- ⇒ **Réaliser le rapport d'évaluation sur l'impact du « Plan Territorial des Mobilités Décarbonées » du SICOVAL.**
- ⇒ **Poursuivre l'accompagnement des services de l'État (DREAL) et des acteurs du territoire** autour de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération toulousaine.
- ⇒ **Publier les résultats de l'évaluation quantitative d'impact sur la santé de la pollution de l'air (EQIS-PA) menée avec le CREEAI-ORS à l'échelle du PPA toulousain.**

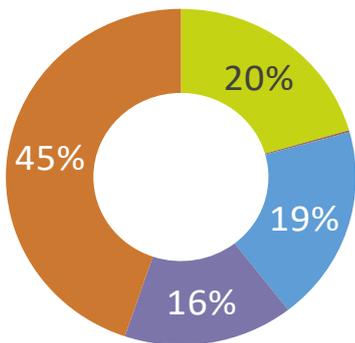
Les sources de pollution



PM₁₀

PARTICULES EN SUSPENSION
INFÉRIEURES À 10 MICROMÈTRES

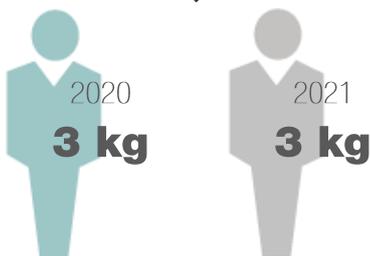
Part des émissions



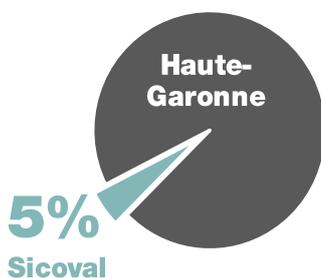
Évolution 2020 -> 2021



Émissions / Habitant



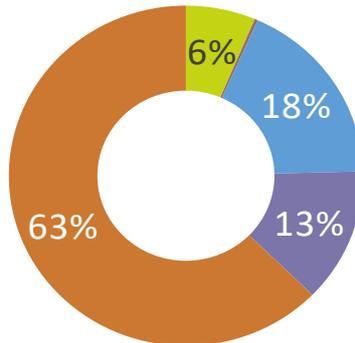
Part du territoire



PM_{2.5}

PARTICULES FINES
INFÉRIEURES À 2,5 MICROMÈTRES

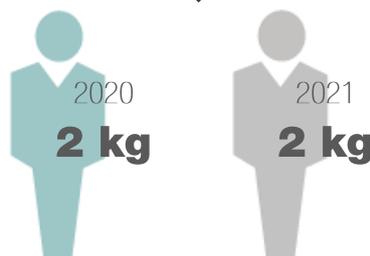
Part des émissions



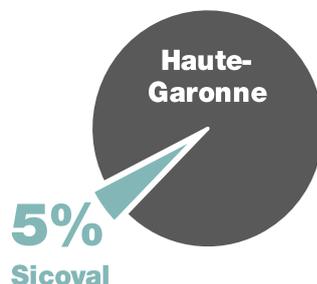
Évolution 2020 -> 2021



Émissions / Habitant



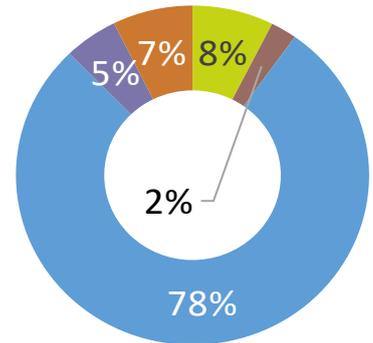
Part du territoire



NO_x

OXYDES D'AZOTE

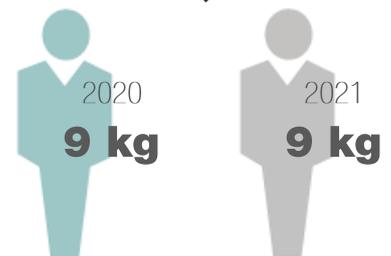
Part des émissions



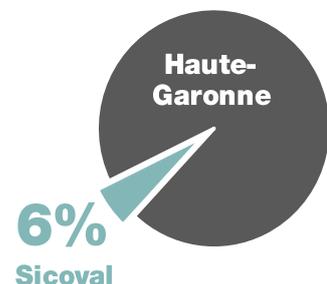
Évolution 2020 -> 2021



Émissions / Habitant



Part du territoire

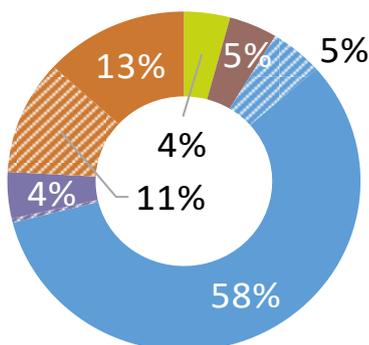


En 2020, la crise sanitaire et les restrictions mises en place pour y faire face ont entraîné une baisse inédite des émissions polluantes. Les données de l'inventaire des émissions 2021 présentées ici montrent des hausses importantes qui sont liées à la pleine reprise des activités humaines.

GES

GAZ À EFFET
DE SERRE TOTAUX

Part des émissions



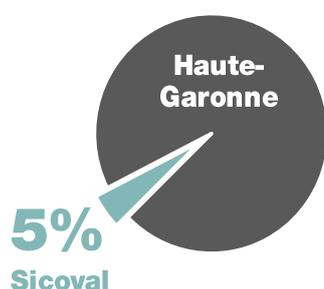
Évolution 2020 -> 2021



Émissions / Habitant



Part du territoire



Principaux leviers d'actions

Les transports



78% des NO_x et **62%** des GES du territoire sont émis par les

transports. Les émissions de NO_x et de GES totaux par ce secteur sont en hausse en 2021 suite à la reprise des activités après la période de crise sanitaire (trafic routier en hausse de près de 18 % sur le territoire). Les émissions de GES suivent la tendance d'évolution du trafic routier; suite à la baisse significative observée en 2020, ces émissions repartent à la hausse avec la reprise du trafic en 2021.

Le résidentiel



63% des PM_{2.5} et **45%** des PM₁₀ du territoire sont émis par

le résidentiel. Ce secteur est le premier émetteur de particules sur le territoire du Sicoval. Le chauffage, notamment l'usage d'anciens appareils au bois peu efficaces, est à l'origine d'une part importante des particules émises. L'isolation des bâtiments, le renouvellement des dispositifs de chauffage et un accompagnement aux bonnes pratiques permettraient de limiter la consommation énergétique et donc de réduire les émissions polluantes.

L'agriculture



21% des PM₁₀ et **7%** des NO_x du territoire sont émis par

l'agriculture. En agriculture, la principale source de particules primaires est le travail du sol. Réduire le nombre de passages, ne pas travailler la terre sèche par vent fort et couvrir les sols en hiver sont des pistes pouvant aider à limiter les émissions de particules. Les oxydes d'azote proviennent de différentes sources, notamment l'apport d'engrais azoté et l'utilisation des engins. L'évolution des pratiques agricoles et la rationalisation de l'usage des engins permettraient de faire progresser la situation.

Pour bien comprendre

Émissions et concentrations de polluants, ce n'est pas la même chose



Les émissions de polluants correspondent aux quantités de polluants produites et rejetées par les activités humaines. Elles sont exprimées le plus souvent en kilogrammes ou tonnes par an.



Les concentrations de polluants caractérisent la qualité de l'air que l'on respire : une fois dans l'atmosphère les polluants peuvent se disperser avec le vent, se transformer, interagir entre eux. Elles s'expriment généralement en microgrammes par mètre cube (µg/m³).

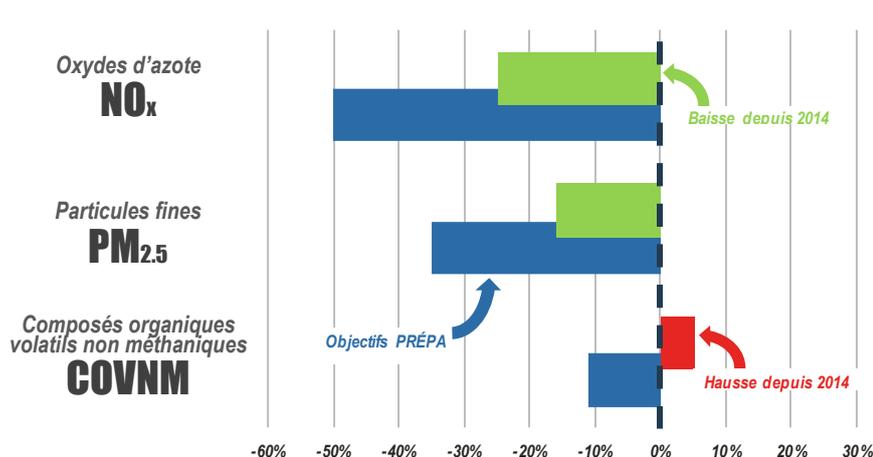
De quoi se compose un polluant ?

Quel est son impact sur notre santé ou sur l'environnement ?

Consultez les réponses sur notre site internet :
www.atmo-occitanie.org

Émissions de polluants atmosphériques et objectifs PRÉPA

Évolution des émissions de polluants atmosphériques en 2021 par rapport à 2014



PRÉPA ?

Le Plan National de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PRÉPA), adopté en 2017 et révisé en 2022, fixe des objectifs de réduction des émissions des principaux polluants à l'horizon 2030. Ces objectifs nationaux sont ici retranscrits à l'échelle du territoire.

Les évolutions des émissions sont évaluées à partir de l'année 2014 prise en référence.

Le territoire est-il sur la bonne trajectoire en 2021 ?

Oxydes d'azote
NO_x

OUI

Les émissions évaluées en 2021 pour le territoire sont **inférieures de 3 %** à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par le PRÉPA.

Particules fines
PM_{2.5}

OUI

Les émissions évaluées en 2021 pour le territoire sont **inférieures de 9 %** à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par le PRÉPA.

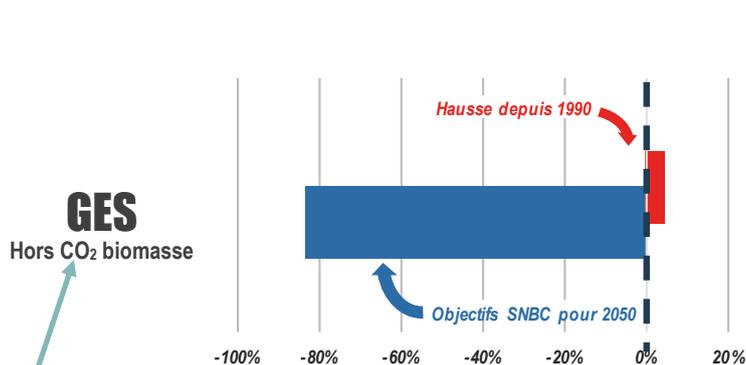
Ammoniac
NH₃

NON

Les émissions évaluées en 2021 pour le territoire sont **supérieures de 35 %** à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par le PRÉPA. L'agriculture et les installations de traitement de déchets (compostage, eaux usées...) sont les principales sources d'ammoniac. L'estimation de l'évolution de ces émissions et la transposition des objectifs nationaux de réduction des émissions polluantes à l'échelle locale peuvent être entachées d'incertitudes en raison de l'absence de données d'activité détaillées pour le territoire.

Émissions de Gaz à effet de serre et objectifs SNBC

Évolution des émissions de gaz à effet de serre en 2021 par rapport à 1990



SNBC ?

La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), révisée en 2020, définit des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Ces objectifs nationaux sont ici retranscrits à l'échelle du territoire. Toutes les évaluations sont réalisées conformément aux modalités SNBC (Scope 1, hors GES biomasse). Les évolutions des émissions sont évaluées à partir de l'année 1990 prise en référence.

GES hors CO₂ biomasse ? GES totaux ?

Les émissions de gaz à effet de serre dit « hors CO₂ biomasse » sont constituées de l'ensemble des émissions de GES (GES totaux) desquelles l'on déduit les émissions de CO₂ provenant de la décomposition ou de la combustion de matières organiques. Le CO₂ émis lors de la combustion de granules de bois, d'éthanol ou de biogaz par exemple n'est donc pas pris en compte pour le calcul des GES hors CO₂ biomasse. Ces combustibles, entre autres, sont considérés « carboneutres ».

Le territoire est-il sur la bonne trajectoire en 2021 ?

GES
Hors CO₂ biomasse

NON

Les émissions de gaz à effet de serre évaluées en 2021 pour le territoire sont **supérieures de 40 %** à celles attendues en 2021 selon la trajectoire ciblée par la SNBC.

Zoom sur le transport routier

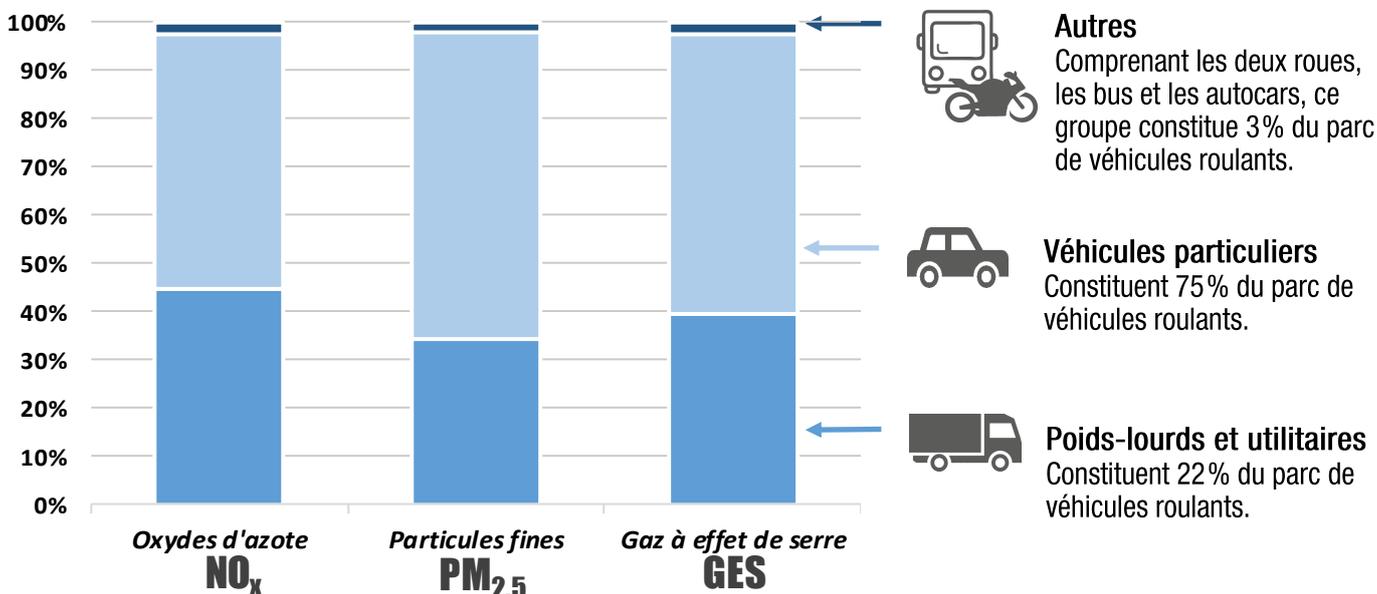
Évolution des kilomètres parcourus sur le territoire

Évolution 2020 -> 2021



18,4 %

Contribution des différents types de véhicules aux émissions de polluants et de gaz à effet de serre



Zoom sur la consommation énergétique

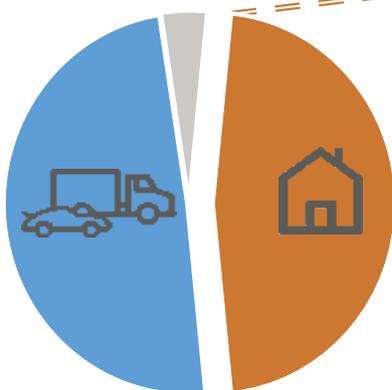
Évolution de la consommation énergétique du territoire

Évolution 2020 -> 2021

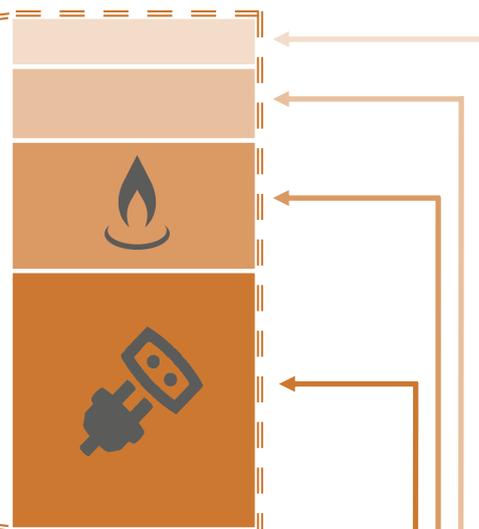


13,6 %

Quels sont les secteurs les plus énergivores du territoire ?



En 2021 sur le territoire,
 49 % de l'énergie a été consommée par le secteur des transports;
 47 % par les secteurs du résidentiel et du tertiaire;
 4 % par l'industrie, le traitement des déchets ou l'agriculture.

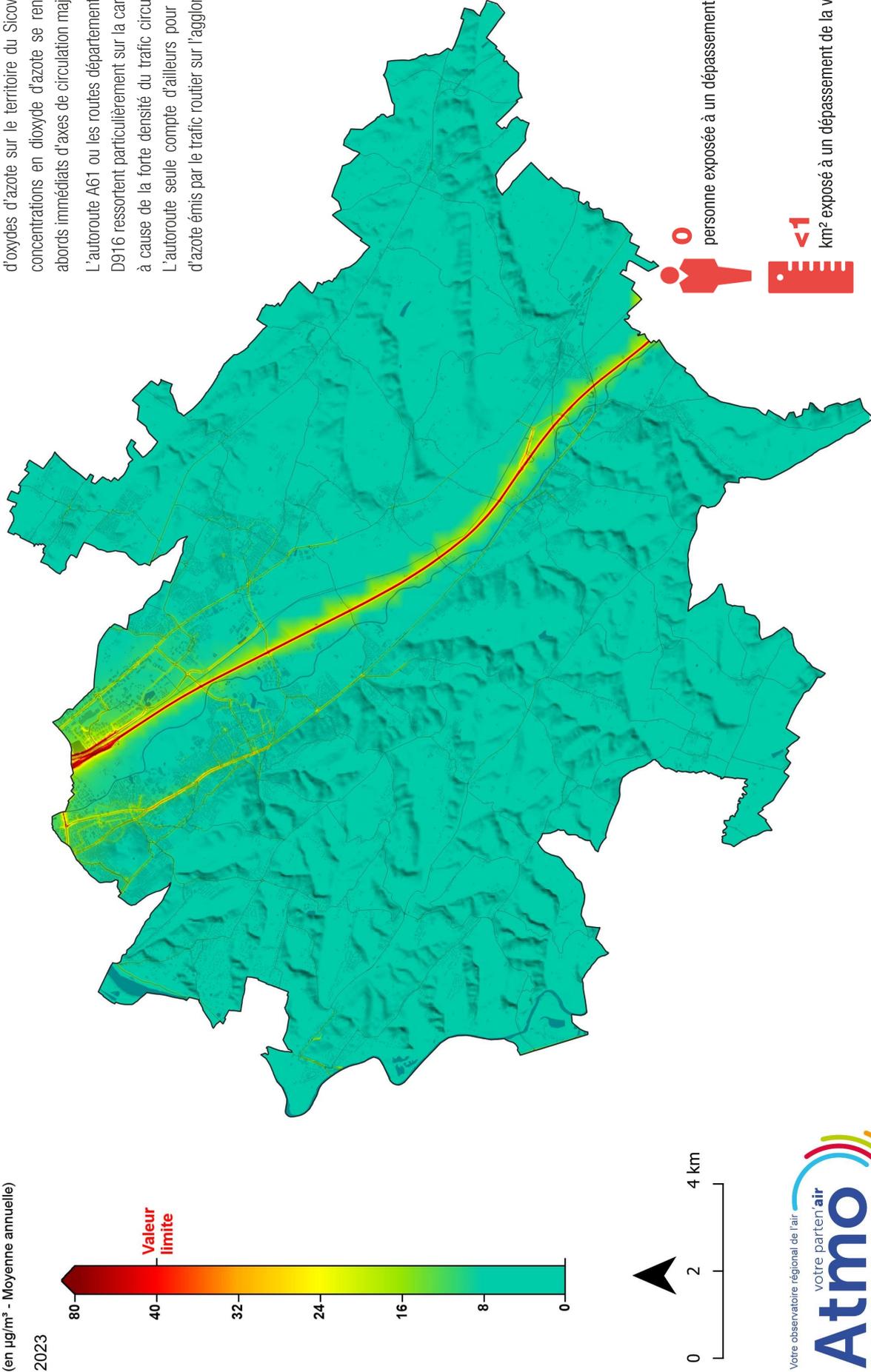


Le mix énergétique consommé par les secteurs résidentiel et tertiaire en 2021 se décompose comme suit :

- 50 % d'électricité;
- 25 % de gaz naturel;
- 15 % de bois et déchets assimilés;
- 10 % de pétrole ou de gaz de pétrole liquéfié.

L'exposition chronique au dioxyde d'azote*

Situation du NO₂ pour
la protection de la **santé**
(en µg/m³ - Moyenne annuelle)
2023



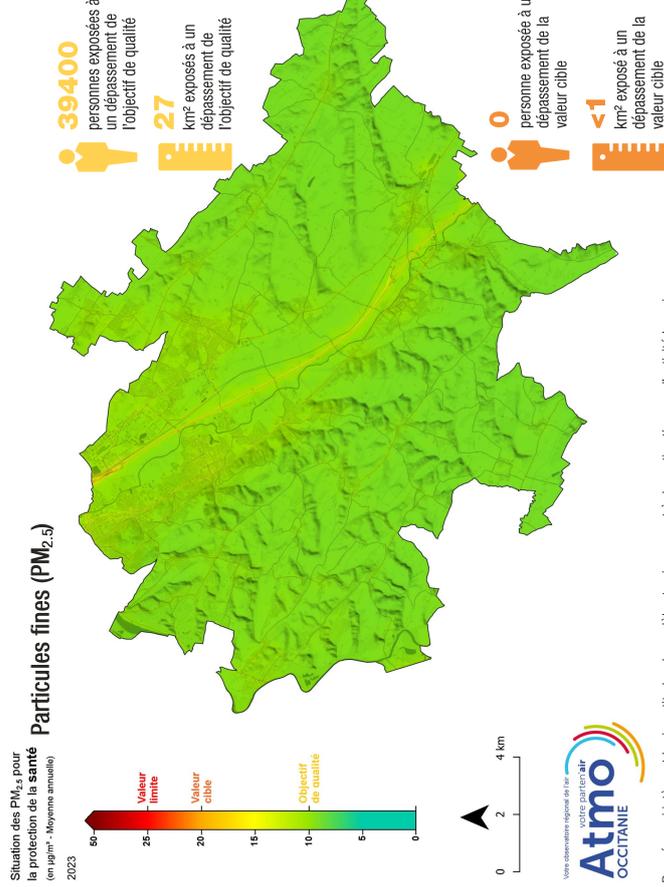
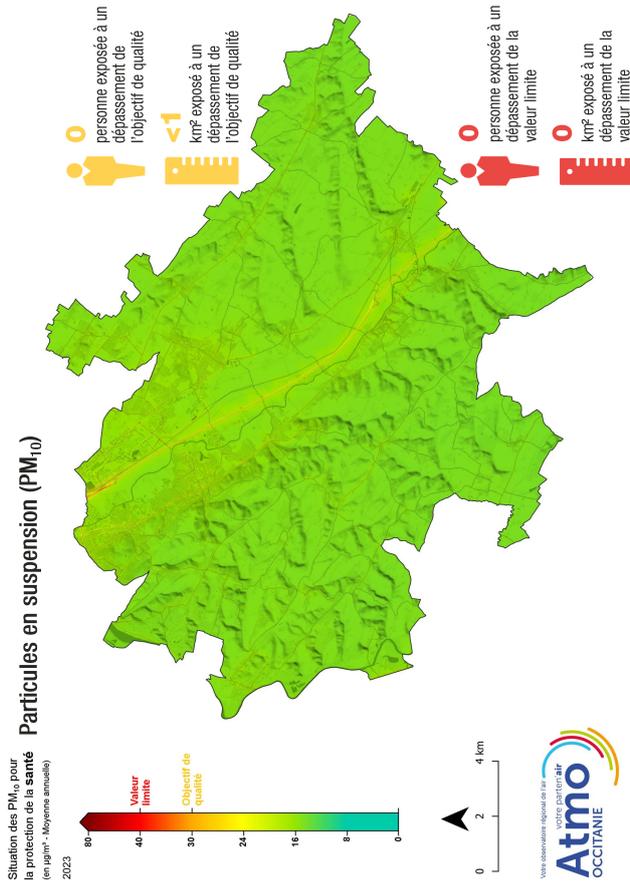
Les principales zones impactées

Le trafic routier est responsable de 78 % des émissions d'oxydes d'azote sur le territoire du Sicoval. Les plus fortes concentrations en dioxyde d'azote se rencontrent donc aux abords immédiats d'axes de circulation majeurs.

L'autoroute A61 ou les routes départementales D16, D813 et D916 ressortent particulièrement sur la cartographie ci-contre à cause de la forte densité du trafic circulant sur ces voies.

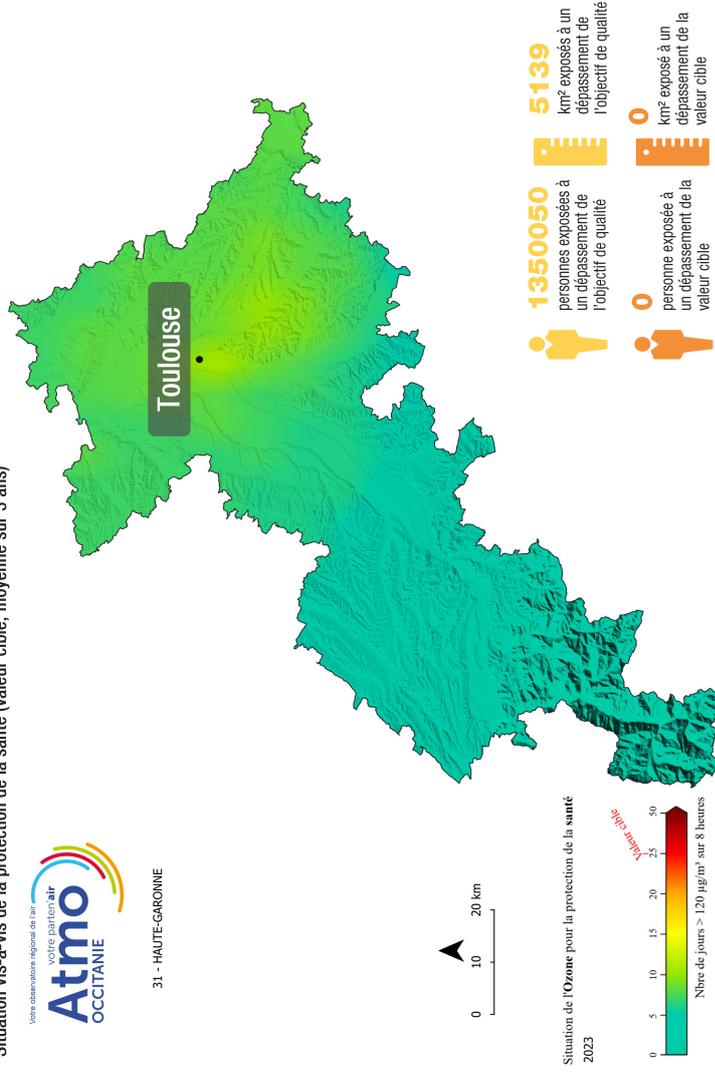
L'autoroute seule compte d'ailleurs pour 50 % des oxydes d'azote émis par le trafic routier sur l'agglomération.

L'exposition chronique aux particules*



L'exposition chronique du département à l'ozone*

Situation vis-à-vis de la protection de la santé (valeur cible, moyenne sur 3 ans)



Les principales zones impactées

Particules

Concernant l'exposition aux particules en suspension inférieures à 10 micromètres (carte en haut à gauche), la valeur limite et l'objectif de qualité sont respectés sur l'ensemble des zones habitées.

L'objectif de qualité pour les particules fines inférieures à 2,5 micromètres (carte en bas à gauche) est dépassé et 49 % des habitants du Sicoval sont touchés par ce dépassement.

Ozone

Bien que l'été 2023 ait été moins chaud que l'année précédente, ce qui limite la formation d'ozone, 96 % de la population du département est touchée par un dépassement de l'objectif de qualité. Le dépassement de cette valeur réglementaire s'observe cette année sur l'ensemble du territoire régional.

* Données qui intègrent les incertitudes du modèle et qui recourent à des estimations sur l'activité humaine.

Quelles sont nos valeurs ?

Indépendance : notre gouvernance réparti de façon équitable les pouvoirs au sein de notre Conseil d'Administration, composé de quatre collèges : l'État, collectivités, activités émettrices, associations et personnes qualifiées.

Transparence : tous les rapports et études sont mis à disposition du public sur notre site internet.

Compétence, efficacité, expertise : L'Observatoire est agréé par les services de l'État : nos travaux sont expertisés et audités par le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air, le référent technique national du Ministère.

Abonnez-vous gratuitement sur notre site internet

- Pour être informé de la qualité de l'air dans votre commune,
- pour être alerté en cas d'épisode de pollution,
- pour connaître les actualités d'Atmo Occitanie.

Conditions de diffusion

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessible sur notre site internet.

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie. Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphique, tableaux...) doit obligatoirement faire référence à Atmo Occitanie. Les données ne sont pas rediffusées en cas de modification ultérieure. Atmo Occitanie n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

Les missions d'Atmo Occitanie



Surveiller la qualité de l'air 24h/24 en région

Un dispositif régional d'une cinquantaine de sites de mesures combiné à des outils de simulation informatique permet de modéliser les rejets de polluants dans l'air.



Prévoir la qualité de l'air

Au quotidien une prévision de la qualité de l'air sur toute l'Occitanie pour le jour même et le lendemain est réalisée.



Informier au quotidien/en cas d'épisode de pollution

les citoyens, médias, autorités et collectivités en diffusant ses prévisions et les indices qualité de l'air par commune.



Accompagner les décideurs, acteurs locaux

Les évaluations menées sont mises en place au travers de conventions pluriannuelles de partenariat avec ses adhérents afin d'améliorer les connaissances sur la qualité de l'air localement et en région.

Nous contacter

contact@atmo-occitanie.org

09.69.36.89.53

(numéro CRISTAL - appel non surtaxé)

Agence de Montpellier (siège social)

10 rue Louis Lépine - Parc de la méditerranée

34470 PÉROLS

Agence de Toulouse

10 bis chemin des Capelles

31300 TOULOUSE